



histoire et patrimoine
de hillion

Bulletin n°8—Avril 2019



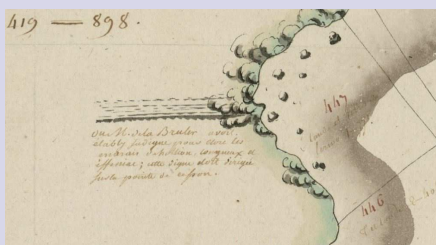
Restes de la digue de la Brulère en 1785

Organisation

Président : Alain LAFROGNE
Responsable de la
publication : Patrick CHANOT

Autres Membres du CA
Marie-Paule MEHEUT
Ludovic DERON
André HELLIO
Philippe BIHET
Philippe GARREAU
Pierre HILLION
Roselyne DE MILLY

Le présent bulletin en version
papier est en vente auprès de
l'association au prix de 5 euros



Page de couverture

Vestiges de la digue de la Brulière en 1785

Crédits et participations

Nous remercions particulièrement

Olivier Nicolas (Forteresses de Bretagne) et Gérard Matser
(étudiant en master d'archéologie de Rennes2) pour la visite
du Camp de Pérán

François Boulaire, Michel Aillet, Jacques Jan, Jean Heurtel,
Robert Guinard, Marie Dijon, Morgane Redot, Danielle Bechen-
nec, Martine Ciofalo

Sommaire :

- 3 Editorial

Vie de l'association

- 4/5 Visite au Camp de Pérán

Recherches historiques

- 6/7 Un site gallo-romain de production de pourpre à Carieux
- 8/10 La digue de la Brulière
- 11 Le procès en canonisation de Saint Yves et la chapelle des Marais
- 12/14 Jean Botrel (seconde partie)
- 15 La Chapelle Saint Rouault

Mémoires contemporaines

- 16/17 Un Camp de prisonniers au bourg de Hillion
- 18 Le café des Quilles
- 19 Le café de Fortville
- 20/22 Anciens métiers : le pain au feu de bois
- 23 Photo de classe Ecole publique St René 1988

Informations

- 24 Trophée des talents
Trophée de la vie locale
Expo 2019



*Autel en bois polychrome
de la chapelle des Marais (page 11)*

Editorial



L'association « Histoire et Patrimoine de Hillion » a franchi un cap. D'abord par son nombre d'adhérents qui approche désormais la cinquantaine, mais aussi par son nombre de contributeurs qui nous oblige parfois à nous disperser tous azimuts.

Le bulletin n°8 en est un parfait exemple. Nous traitons avec une égale énergie tous les sujets concernant l'histoire de la commune et son patrimoine bâti, mais de plus en plus, nous nous attachons au patrimoine culturel immatériel.

Si le feuilleton sur les maires de Hillion va trouver une fin dans ce bulletin, c'est que nous songeons à sortir un nouveau livre « Hillion au fil de ses maires, 1789-1989 » qui racontera l'histoire de 200 ans de municipalités en détaillant la biographie des 16 maires de cette période.

Nous démarrons toutefois de nouvelles rubriques, à partir de témoignages sur un métier ou un artisanat révolu. Cette fois-ci, nous nous penchons sur le travail du boulanger à l'ancienne.

Nous n'abandonnons pas les sujets historiques et nous espérons que vous serez intéressés ou étonnés par les histoires de tentative de digues pour assécher la baie, le camp de prisonniers pendant la seconde Guerre Mondiale sur l'actuelle place Palante ou l'industrie des colorants attestée à Hillion à l'époque gallo-romaine.

Nous continuons à reproduire d'anciennes photos de classe. N'hésitez pas à nous en apporter. Nous savons que cette rubrique est très appréciée par nos nombreux lecteurs.

Tout le monde peut venir nous aider. Inutile d'avoir des connaissances particulières, seulement une envie de découverte et d'exploration. Par exemple, depuis quelques semaines, un petit groupe s'intéresse à la toponymie des lieux-dits de la commune. Un travail sur les racines qui nous permet de mieux comprendre l'évolution de notre territoire.

L'importance d'avoir un passé donne un sens à l'avenir.

Patrick CHANOT

Vice-président

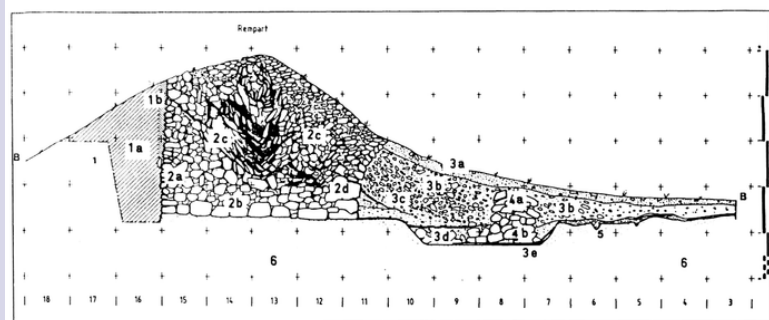
Visite au Camp de Péran

Une visite guidée de ce site historique a été effectuée pour les adhérents le 1^{er} décembre dernier.

Le camp viking de Péran a été découvert en 1845. Situé sur un mamelon à 160 m d'altitude, il domine la vallée de l'Urne. Sur les cartes, il est désigné sous le nom de camp romain ou de camp viking. Un camp viking oui, ...mais un site beaucoup plus ancien. D'après la tradition orale, le site serait un oppidum gaulois devenu un fort romain. Cette hypothèse est plausible en raison de la proximité de l'importante voie gallo-romaine allant de Fanum Martis (Corseul) à Vorgium (Carhaix).

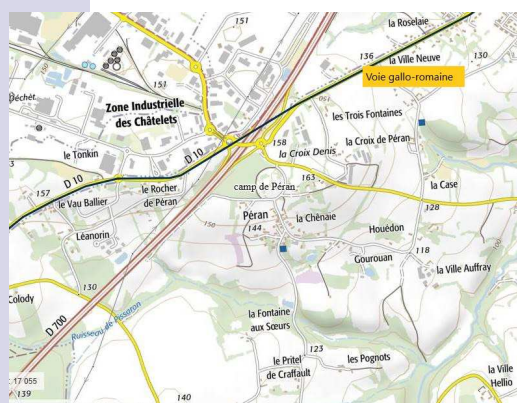


Vue générale du site



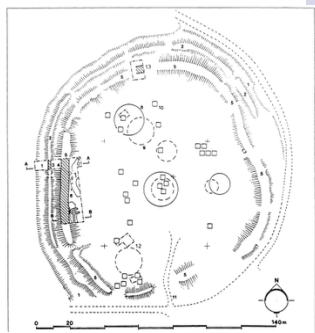
Coupe du rempart

Situation du camp Péran près de la voie gallo-romaine

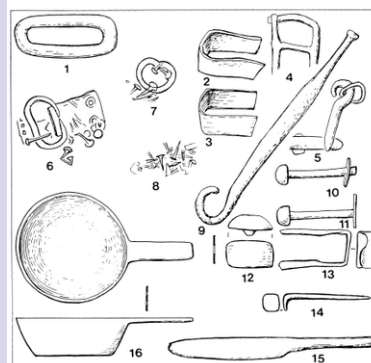


La même voie qui passait par Hillion distant de quelques kilomètres, la présence celtique antérieure et l'implantation viking locale interpellent notre histoire ancienne.

Le site a la forme d'une enceinte fortifiée ovale de 134 m sur le grand axe et de 110 m sur le petit. Ce camp comprend deux enceintes concentriques composées chacune d'un mur ou parapet et d'un fossé. Le rempart est constitué par une couche végétale d'environ 25 cm, surmontant un mur en pierres sèches composé d'un noyau central fait de scories et de roches vitrifiées



Vue en plan



Objets vikings trouvés dans le puits

Les murs vitrifiés

Sur le site, les pierres, d'origines géologiques diverses (mais toutes des roches dures : quartzites, dolérites, aplites) sont fondues et collées entre elles (certaines ont même coulé, se transformant en un magma solidifié rappelant de la lave volcanique) pour former une seule masse compacte.

On retrouve ces murs ou forts vitrifiés en France, en Ecosse, au Danemark, en Allemagne et dans d'autres pays d'Europe.

Les nombreuses hypothèses et les essais de reconstitution n'ont pas abouti à une conclusion définitive sur leur réalisation.

Ces murs d'enceinte vitrifiés par une chaleur très intense (1200°C) ne semblent pas résulter d'un incendie, mais d'une technique utilisée pour lier les pierres entre elles. Situés dans les anciens territoires occupés par les Celtes, ils constituent une énigme pour l'archéologie.

Les chercheurs semblent d'accord sur la datation des murs vitrifiés : les dates s'échelonnent du Ve au VIIe siècle avant J.C, premier âge du fer. Mais ils pourraient être plus anciens.

Jules César avait décrit dans ses *Commentaires sur la Guerre des Gaules* des murs appelés au singulier *muris gallicus*, murs gaulois, composés d'une alternance de poutres de bois et de pierres.

Bien qu'on se soit servi de ces descriptions pour tenter d'expliquer le phénomène de vitrification, rien, dans les écrits de Jules César, ne permet de mettre en relation cette technique de construction et le phénomène des murs vitrifiés.

Depuis quelques années les forts vitrifiés ont fait l'objet d'études scientifiques rigoureuses qui ont été récapitulées dans un ouvrage de Jacques Honnorat publié en 2017. Il n'y a toujours pas de certitudes sur l'origine de ces murs vitrifiés.

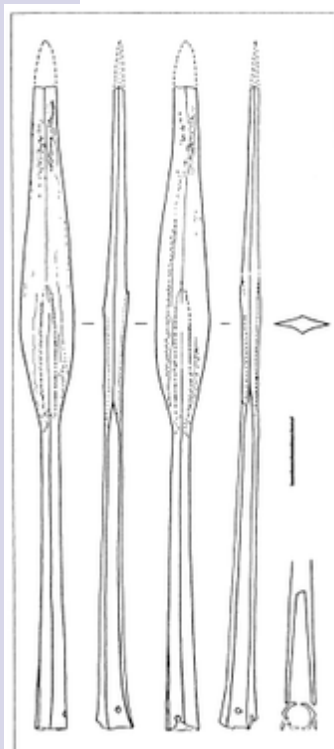


Murs vitrifiés

De multiples analyses de laboratoires, des investigations de terrains poussées ont été réalisées, et vont se poursuivre. Chaque site a une histoire singulière avec phases de construction, destruction, reconstruction, réemploi... L'hypothèse de « forges rotatives » avec jachères technologiques, associées à des forts, est émise.

Ce site a été classé Monument Historique en 1875.

A.L



Pointes de lances vikings

Sources :

"Forts vitrifiés d'Ecosse" par Jacques Honnorat - 2017

Un site gallo-romain de production de pourpre à Carieux

En 1992, a été découvert un important dépôt homogène d'amas coquillier de pourpres à Carieux (La Grandville). L'analyse de ce dépôt a permis de mettre en évidence la production de colorant à partir de ce coquillage au cours de la période gallo-romaine.

Mais pourquoi cet engouement pour cette couleur pourpre ? Dès la plus haute antiquité, la couleur pourpre a été recherchée pour sa beauté. Mais sa difficile obtention à partir de coquillages du type murex en faisait un produit très coûteux, réservé aux personnages importants des cités, tels que les sénateurs, les nobles, les magistrats et les prêtres. Et bien sûr l'empereur.



À Rome, selon Pline, le rouge est la couleur du pouvoir : la largeur de la bande pourpre portée sur la toge et la couleur plus ou moins vive du rouge précise le statut social de celui qui porte le vêtement.

On a découvert plusieurs dépôts coquilliers de pourpres et de cornaillets en Bretagne, le cornaillet étant plus présent sur les côtes sud. La production du site de la Grandville semble avoir eu lieu lors d'une période d'utilisation plus courante, après le I^{er} siècle,

avec probablement un usage plus local, au niveau de l'Armorique.

Initialement, la fabrication du pourpre a été réalisée dans le bassin méditerranéen à partir du murex qui y était largement répandu. Sur les côtes de l'Armorique, deux autres types de murex sont présents : le pourpre (*Nucella lapillus*) et le cornaillet (*Ocenebra erinacea*). Le pourpre peut atteindre jusqu'à 3 cm de long. La coquille conique a peu de relief, formée de stries spiralées et de stries de croissance. L'orifice de la coquille blanc contraste avec l'intérieur coloré de violet.

Le pourpre de l'antiquité était extrait des glandes hypobranchiales de divers murex. La présence d'une glande tinctoriale est l'une des ca-

LE POURPRE ET SON UTILISATION COMME TEINTURE EN ARMORIQUE

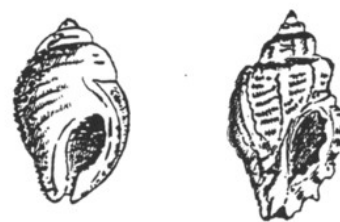


Figure 1 : Le pourpre (*Nucella lapillus*) et le cornaillet (*Ocenebra erinacea*)

ractéristiques principales de ces coquillages. De cette glande extrêmement fragile on extrait un jus jaunâtre qui, à la lumière du soleil change de couleur, passant au vert, puis au violacé avant de devenir rouge pourpre. Mais la quantité de jus extraite d'un coquillage est très faible et ne peut colorer qu'un cm² de tissu.

On n'observe pas de milieux marins favorables à la présence de pourpre et de cornaillet à la Grandville.. On pense qu'ils étaient localisés sur les rochers situés à environ 2 km au nord, sur Planguenoual, qui étaient propices au ramassage de ces coquillages.

Celui-ci demandait donc des déplacements importants à pied sur l'estran, ou en bateau. Le dépôt de Carieux est situé en



Figure 2 : Localisation des sites de production de colorant pourpre

haut de falaise, l'érosion du trait de côte l'a mis à jour. Il est très homogène, l'état des coquilles suggère une activité artisanale développée.

L'une des principales caractéristiques est la forte proportion de coquilles brisées suivant un mode opératoire visant à briser l'avant-dernier tour de spire où est localisée la glande tinctoriale. Il semblerait que cette brisure ait été faite soit avec une lame de fer, soit avec un percuteur comme cela est le cas à la Grandville au vu de l'état des coquilles. Afin de ne pas faire débiter la réaction de photosensibilisation, il est



Le dépôt de pourpre à Carieux

probable que cette opération ait été effectuée le soir, voire la nuit. Selon les expérimentations effectuées, il était nécessaire de conserver frais les coquillages avant leur traitement, dans des fosses ou des viviers.

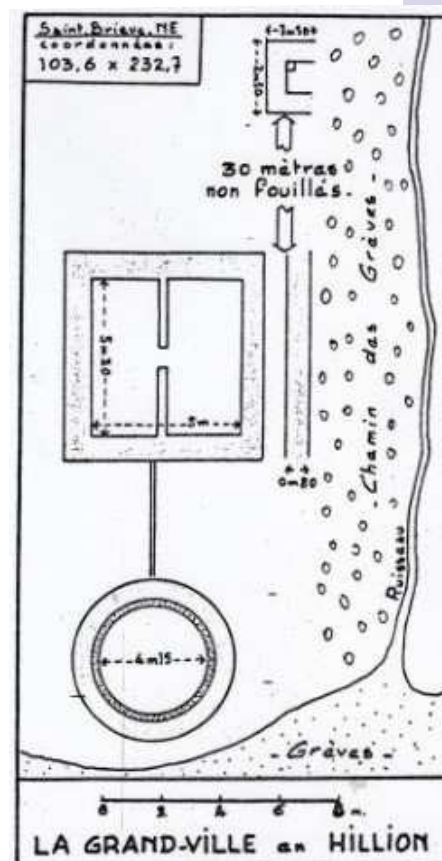
En raison de la très forte odeur dégagée par la chair des pourpres, le dépôt a été éloigné du lieu de vie constitué par le site de la Grandville, qui était peut-être également le lieu de production du colorant. Selon Pline, le suc extrait était valorisé par des adjuvants, puis concentré par chauffage indirect dans des récipients en plomb ou en étain. C'était un travail délicat nécessitant des personnes qualifiées. Le site archéologique de Commes (Port en Bessin) le confirme.

Plusieurs utilisations sont envisagées. La première est la teinture de textiles ou de peaux. A la Grandville, le site se prête bien à cette utilisation en raison de la présence d'un ruisseau et d'un territoire pouvant fournir la laine de moutons, du lin ou du chanvre. Il était également possible d'utiliser le colorant comme peinture, notamment pour la décoration des murs de villas. Les vestiges de la villa gallo-romaine de la

Grandville, et de celle de Port Aurel (Plérin) laissent envisager cette utilisation.

Le choix de l'atelier de production de pourpre à la Grandville paraît avoir été dicté par la présence d'un peuplement assez dense (nombreuses traces de construction) sur le site et sur tout le territoire de la presqu'île de Hillion, la proximité du port d'échouage de Crémur et celle de voies de première importance comme celle allant de Fanum Martis (Corseul) à Vorgium (Carhaix).

A.L



Sources :

« Anciens peuplements littoraux et relations Homme/Milieu sur les côtes de l'Europe Atlantique » par un collectif scientifique dont Catherine Dupont – Editeur : BAR International série 2570 (2013)

« Le pourpre (Nucella lapidus) et son utilisation comme teinture en Armorique » par Jean-Yves Co-caign – Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest (tome 104, numéro 4) -1997

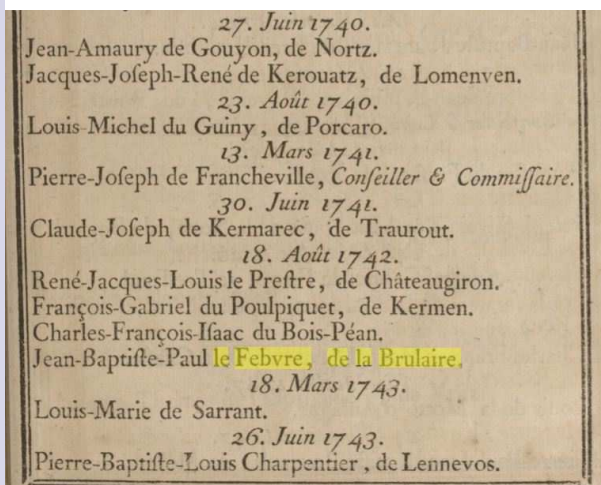
<https://craham.hypotheses.org/125>

La fabrication de la teinture à l'époque romaine à partir du pourpre : l'étonnant site archéologique de Commes

La Digue de la Brulaire

La construction d'une digue entre Hillion et Cesson est une histoire ancienne, qui resurgit régulièrement dans l'actualité briochine. Déjà au XVII^e siècle, Vauban, en visite sur les côtes bretonnes, aurait donné l'idée de cet assèchement afin d'aménager dans le fond de la baie des prairies et des cultures. En effet, les premières portions de marais maritimes converties en polder portèrent d'abord des prairies. Les terres riveraines pourvoient l'intérieur en foin. L'élevage des chevaux se pratiquait surtout à Hillion. Le manque de fourrage comme entrave à son essor, fut l'un des arguments avancés pour les promoteurs du dessèchement de l'anse.

En 1763, un conseiller du Parlement de Bretagne, Jean-Baptiste Lefebvre de la Brulair, obtenait du



Membres du Parlement de Bretagne
(date de leur élection)

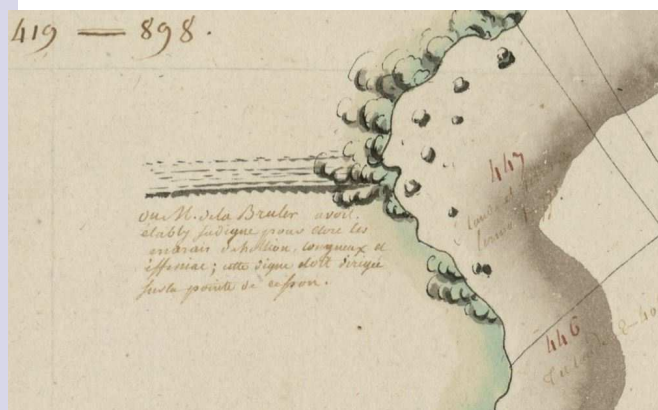
Roi, la concession des grèves entre la pointe d'Hillion et la pointe de Cesson. Il prenait à sa charge la construction d'une digue de 3500 m entre ces deux pointes, l'aménagement de portes pour la retenue et l'écoulement des eaux, le dessèchement des terrains ainsi gagnés (2000 ha) et l'entretien à perpétuité de cette digue.

Il devait en outre payer une redevance au Roi : 3 sous par journal de terre. Les prétentions de ce noble visaient même à prendre un droit de seigneurie sur toutes les maisons de la Rue en Hillion. Les travaux furent commencés mais les paroisses avoisinantes : Hillion, Langueux, Yffiniac, protestèrent, soutenues par les Etats de Bretagne. Alors en 1767, un arrêt du Conseil du Roi révoqua la concession.

Voici ce qu'étaient
ses arguments pour
construire cette di-
güe :

« Près de la Ville de Saint Brieux, en Bretagne, il y a deux côtes, sur le bord de la Mer, l'une nommée Hillion, et l'autre où est bâtie la Tour de Cesson : l'espace qui les sépare est d'environ $\frac{3}{4}$ de lieue ; et c'est cette distance qu'il est question de fermer par une digue solide, afin de retenir les eaux qui se ne peuvent cultiver jusqu'à présent des avantages ; les eaux des ports voisins et les rivières pour entrer et sortir. Le projet en a été proposé par M. de la Roche, et sera plus d'eau. »

Il était question dans cette première idée que le port du Légué puisse accueillir de gros navires.



Les vestiges de la digue sont encore présents sur le plan terrier de 1785

« Il est encore nécessaire d'observer qu'on ne peut à présent, sans beaucoup de danger traverser les sables ; différentes personnes ont été les victimes de leur imprudence ; que les habitants et les voyageurs sont obligés de faire un circuit de près de trois lieues, et qu'après la construction de la digue, il y aura tout au plus $\frac{3}{4}$ de lieue à faire. »

ANNEE 1763. 181

Projet Patriotique.

Près de la Ville de Saint-Brieuc en Bretagne, il y a, Monsieur, deux ébôles, l'une nommée d'*Hilion*, l'autre *Cesson*. La distance entre ces deux côtes, que l'Océan sépare, est d'environ trois quarts de lieues; ce qui fait plus de quatre mille jours de têtes qui sont submergés par la mer. Un Citoyen, dont le nom mérite d'être inscrit dans la liste peu nombreuse des bienfaiteurs de l'humanité, M. le *Fevre de la Brulairie*, Conseiller de Grand'Chambre au Parlement de Rennes, offre de fertiliser ce terrain vague & inculte, en faisant construire à ses frais une Digue ou *Levée*, capable de retenir les eaux, & de les faire refluer dans les Ports voisins. Il faudroit, Monsieur, que vous connussiez le local, pour sentir toute l'importance de ce projet. Je vous ferai seulement observer que dans l'état présent on ne peut sans beaucoup de danger traverser les sables qui occupent l'espace entre les deux côtes; plusieurs personnes, victimes de leur imprudence, s'y sont noyées. Les habitants & les voyageurs, pour éviter un danger dont ils ont tant d'exemples devant les yeux,

Projet patriotique de La Brulairie (première page)

Quel changement produira l'exécution du projet ? Une surface aride portera des moissons abondantes, des payfans mercenaires deviendront des laboureurs intelligents, le fruit de leur travail sera la récompense de leur vie, un pays désert se couvrira d'habitants, qui par une liaison plus directe & plus nécessaire avec les Citoyens, le deviendront eux-mêmes.

L'usurpation a jeté des racines par la négligence de ceux qui doivent veiller par état sur les domaines du Roi, & on a vu naître des rentes en sel, ou en argent, pour raison desquelles on prétend que des Seigneurs particuliers ont rendu des aveux ; ainsi l'on a trouvé le moyen d'acquiescer par usurpation, une espèce de bien dont les propriétaires veulent se conserver la possession ; de là viennent quelques clameurs isolées & clandestines, incapables d'éteindre le cri public. Mais si M. de La Brulière obtient la liberté de consacrer sa fortune à l'avantage de ses Concitoyens, ceux qui croiront avoir des droits n'auront qu'à paraître, la Justice décidera de leur nature & de leurs effets. Tout ce que l'intérêt peut inspirer aux opposans, n'est pas ça

Extrait de la défense du projet auprès du Parlement de Bretagne

Cet argument avait une certaine cohérence quand on sait que la traversée de la baie était entreprise chaque jour pour les habitants de Hillion pour aller vendre des produits au marché. Les noyades étaient nombreuses.

« Plusieurs certificats et délibérations prouvent qu'il est de l'intérêt public que M. de la Brulière ait la prompte liberté de remplir les vues patriotiques ; les officiers de l'Amirauté de St Brieux certifient que l'entreprise « ne gênera en nulle manière l'entrée du Port, ne peut être préjudiciable à la navigation et même que le passage de l'une à l'autre côte, qui est très fréquent, quoique dangereux, puisque de temps à autre, il s'y trouve des personnes noyées, en deviendront beaucoup plus praticable. »

Le sieur de la Brulière s'était adjoint les services de Pirou, ingénieur de la Province de Bretagne qui explique, sans vraiment démontrer que la digue ne changera rien à l'écosystème arguant que

« L'expérience apprend que la marée augmente plus sur les rivages, lorsqu'elle est poussée par les vents, que quand elle n'a que son simple flux et peu d'agitation : la digue donnera une augmentation d'eau au Port du Leguay, suivant les remarques faites en conséquence de cette expérience »

Les habitants de Cesson sont vivement intéressés, mais ceux d'Hillion y sont farouchement opposés. Du moins, les quelques familles vivant aux Grèves qui exploitent encore les salines présentes à cette époque. La Brulière les considère comme arriérés et définit leur action de cette manière :

« Cependant quelques personnes intéressées font des efforts secrets pour porter atteinte à cet établissement ; et ces efforts ne tendent qu'à favoriser l'usurpation de quelques particuliers qui craignent d'être dépossédés de mauvaises maisons qu'ils ont fait construire sur les Grèves appartenantes au Roi. Ces particuliers font du sel blanc avec du gros sel et du sable de la mer ; ils consomment à cette opération beaucoup de bois, très rare dans cet endroit de la province, et deviennent ainsi d'autant plus nuisibles à la société, qu'ils abandonnent pour cette occupation, conforme à leur indolence, la culture des terres. Ce n'est point là un métier, mais ceux qui s'y livrent pourront l'exercer ailleurs ; il y au-dessous de la digue un terrain bien plus étendu, et on leur payera la valeur de leurs maisons suivant l'estimation. »

Et plus loin :

« Une surface aride portera des moissons abondantes, des paysans mercenaires deviendront des laboureurs intelligents, le fruit de leur travail sera la récompense de leur vie, un pays désert se couvrira d'habitants, qui par une liaison plus directe et plus nécessaire avec les Citoyens, le deviendront eux-mêmes. »

L'idée est de polderiser l'ensemble de l'anse d'Yffiniac afin de cultiver cette aire prétendument inutile. Cette action se fera néanmoins en partie sur Langueux et Hillion au siècle suivant, mais sur des surfaces bien plus limitées.

Enfin, Mr de la Brulière n'est pas non plus un philanthrope désintéressé.

« Le premier objet de demande est que les sables, appartenant au Roi, soient donnés à Mr de la Brulière, à titre d'afféagement perpétuel ; il est juste que sa famille et lui retirent, après de longs travaux et de grandes dépenses, le fruit de tant de soins : ce terrain est inutile, il deviendra précieux ; il ne produit rien à l'Etat, sa surface n'est point habitée. »

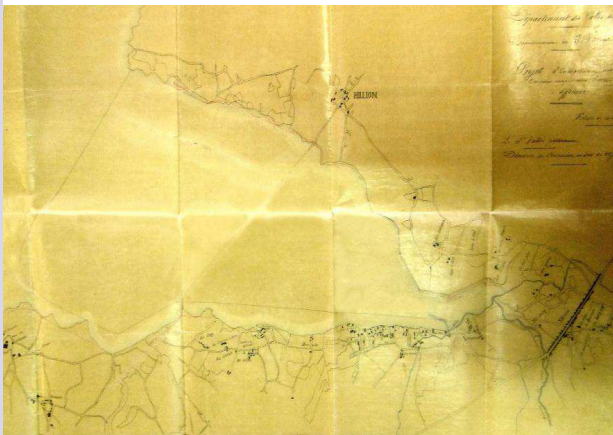
Il ne demande toutefois pas le domaine à titre gratuit. Il accepte de payer au Roi une somme annuelle correspondant à chaque journal de terre. Mais ses autres demandes vont finir par

La digue de la Brulaire

affoler le parlement et les habitants de toutes les paroisses environnantes : le droit de quatre foires et marchés sur les terres afféagées, droit de pêche et droit sur le commerce maritime.

Ses extravagances le perdirent, et les travaux, commencés en 1764, furent abandonnés en 1767, sans avoir beaucoup avancé. Il ne s'en était pas tenu là : il avait détruit des clôtures, saisi les charrettes et les bestiaux des environs, demandé un droit de Seigneurie sur les maisons de la Rue.

Des ingénieurs ont calculé, pas la suite, que cette digue, aurait été trop faible pour la masse d'eau qu'elle était censée contenir. Toutefois, on reste sensible à un problème qui sera toujours un argument pour les thuriféraires de ces projets : les risques de submersion. Les inondations dues aux marées restent importantes aux XVIIIe et XIXe siècles. Au siècle suivant, l'idée est reprise. En 1833, le nouveau projet d'endiguement de la baie (de la pointe du Grouin à Cesson) suscite une nouvelle fois



Projet d'endiguement de 1833

l'opposition des sauniers et des autres usagers de l'estran, dont les pêcheurs à pied. Cette fois c'est par une adjudication en date du 16 juin 1838 que des terrains sont mis aux enchères pour être vendus à une société privée, avec l'avis favorable de la commune d'Hillion, malgré les protestations de Langueux et d'Yffiniac : la Société Thurninger et Cie.

Celle-ci promet des ponts à marée, des routes reliant Hillion, à partir de la plage de l'Hôtellerie jusque la vallée de Douvenant, en traversant la grève asséchée, un hippodrome. Mais le coût de réalisation s'avéra exorbitant, et le projet fut abandonné définitivement en 1853.

Jean Botrel, maire d'Hillion, qui avait déjà poldérisé des terres près de chez lui au Clos Goblet était partisan du projet, mais non désigné maire en 1840, il ne put le défendre. Et quand il fut réélu en 1848, il ne put mener à bien le projet.

Une nouvelle demande de concession faite par le sieur Vallée d'Hillion en 1865 ne fut pas suivie d'effet. Les mêmes arguments : traversée facile, cultures, élevages de porcs, possibilité d'un hippodrome ont été les moteurs de ce second projet avorté.

La quatrième et dernière tentative est plus récente, mettant en scène le député Richet de Saint-Brieuc, entrepreneur de bâtiment, associé à des entreprises et capitaux étrangers, pour assécher la baie d'Yffiniac, en 1959. Mais la nouvelle loi de 1963 permettra au maire d'Hillion Ernest Gailard d'opposer à ce projet extravagant son droit de préemption sur cette partie du Domaine Public Maritime. Une délibération du 8 décembre 1962 proclamait déjà son opposition ferme au projet.

Robert Richet demandait la concession d'un terrain de 716 hectares dans l'anse d'Yffiniac, afin d'y créer des polders, après endiguage. Le projet de M. Richet est abandonné face au refus de plusieurs maires, dont celui d'Antoine Mazier, le maire socialiste de Saint-Brieuc. En 1970, le Briochin Paul Lavollée lançait l'idée d'une base de naviplanes avec l'objectif de créer une liaison maritime avec les îles anglo-normandes de Jersey et Guernesey. Avec la prise de conscience de la question écologique au début des années 70, les amis de la nature se sont mobilisés pour préserver l'anse d'Yffiniac et son écosystème des projets trop ambitieux. P.C

DÉPARTEMENT DES CÔTES-DU-NORD.

PROJET DE DESSÈCHEMENT du Terrain dit les Grèves de Langueux. AVIS IMPORTANT.

Le Public est informé que la Compagnie générale de dessèchement, établie à Paris, déléguée par le propriétaire du terrain des Grèves de Langueux et de Hillion, a été autorisée par le préfet des Côtes-du-Nord, à l'effet de les mettre en culture, vient de former une demande en concession de ce terrain : ce que, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 25 Septembre 1825, il sera procédé à une enquête de commodo et inconvénient, après avoir écouté de toutes les personnes qui se croiront intéressées soit à l'accomplissement de cette entreprise, soit au maintien de l'état actuel de ces grèves, à même de proposer librement ses observations et de faire valoir tous moyens de droit pour ou contre l'admission de ce projet.

Cette enquête, ouverte aux vœux de M. le Juge de Paix des cantons municipaux de Saint-Brieuc, commencera le 11 Août et sera close le 12 Septembre prochain.

Les déclarations seront individuelles.

Elles seront reçues au bureau personnel de Langueux, les dimanches 11, 18, 25 Août, 1^{er} et 8 Septembre 1853, de midi à 4 heures du soir.

Elles seront également reçues à l'Auditoire de la Justice de Paix des Cantons de Saint-Pierre, à Saint-Brieuc, tous les autres jours (le 15 Août excepté) depuis le 13 Août au 12 Septembre inclusivement, de 5 à 9 heures du soir.

En Préfecture, à Saint-Brieuc, le 13 Juillet 1853.

Le Préfet.
THIEULLEN.

Projet de 1833



Robert Richet

Le procès en canonisation de Saint Yves et la chapelle des marais



Les propriétaires du Château des Marais ont commencé des travaux importants pour sauver la Chapelle des Marais.

Nous ne pouvons que nous en féliciter, tant cet édifice est chargé d'histoire.

Cette chapelle date du XVI^e siècle et est dédiée à la fois à Saint Yves et à Saint Mathurin.

C'est une chapelle à vaisseau unique construit en granite sur un plan rectangulaire simple. Le chevet est à pans coupés. La porte de style gothique flamboyant, chanfreinée à arc en anse de panier est surmontée d'un arc en accolade. L'élévation sud est également percée d'une porte chanfreinée à arc en anse de panier. Le clocheton est médian.

On pense que cette chapelle a été construite sur les ruines d'une chapelle plus ancienne, édifiée probablement en bois et déjà dédiée à Saint Yves.

Lors du procès en canonisation de Saint Yves, de nombreux témoins sont venus apporter des preuves de miracles que Saint Yves a pu accomplir pendant son sacerdoce à Tréguier et ailleurs.

Grâce à la traduction du texte latin, écrit par les Commissaires et les Notaires officiellement chargés en 1330 d'enquêter à Tréguier sur la vie, les mœurs et les miracles d'Yves Hélory, prêtre, en vue de sa canonisation, nous connaissons ces témoignages. Ces clercs n'accomplissent en rien une œuvre littéraire, comme l'étaient par exemple les nombreuses «Vies» qui fleurirent pendant tout le Moyen-âge. La fonction des enquêteurs consistait à interroger les témoins d'après un questionnaire imposé, et enfin à les transcrire en latin.

Certains témoignent plusieurs fois comme Guillaume de Tournemine, jeune damoiseau du château de la Hunaudaye. Il est cité comme témoin 175 (sur 223) et 164. C'est ce dernier témoignage qui nous intéresse.

Le voici dans sa totalité :

Guillaume Tournemine, damoiseau, fils de feu Geoffroy de Tournemine, chevalier défunt, feu seigneur de La Hunaudaye, diocèse de Saint Brieuc, âgé de 28 ans ou environ...

« J'ai été délivré en mer du danger de mort par noyade. Quatre ans ou environ se sont écoulés depuis. Je ne me souviens ni du mois ni du jour, mais c'était aux alentours de la fête du Bienheureux Michel. Etaient présents Pierre de Montfort, trésorier de Tréguier, et Geoffroy Arnaud, chantre, et Hervé de Quoytrevan, sacriste de ladite église, et Yves de La Roche Yves, et Pierre de Kernabad, damoiseaux.

Le lieu était la grève d'Hillion près de Saint-Brieuc, où la mer monte et descend deux fois dans une journée, ou trois fois. C'est le Bienheureux Yves que j'ai invoqué

Voici comment c'est arrivé : le chantre et moi nous précédions ceux que j'ai nommés plus haut. Nous voyions venir la mer ; aussi voulions-nous faire route plus vite, si bien que je suis tombé avec mon cheval dans une fosse. Quelque temps après, je me suis remis debout avec mon cheval, et j'ai cru atteindre le bord. C'est alors que la terre a cédé sous les pieds de mon cheval et que je suis retombé dans la mer avec ma monture ; je me suis remis à cheval, et je me suis remis debout, et j'ai cru comme l'autre fois gagner le bord ; et me voilà de nouveau tombé à l'eau avec mon cheval, comme précédemment ; et de nouveau sur mon cheval qui nageait j'ai pensé gagner le bord. C'est à ce moment-là que je me suis vu séparé de mon cheval et que je suis allé jusqu'au fond de la mer. Alors, comme je me trouvais donc au fond de la mer, je me suis voué dans mon cœur à Dieu et à saint Yves, et tout de suite la mer m'a propulsé à la surface, où je me suis trouvé à côté de mon cheval qui nageait. J'ai pensé saisir mon cheval ; lui et moi nous sommes descendus au fond de la mer. Quelque temps après, je ne sais comment, je me suis trouvé en croupe. J'ai tenu la selle de mes mains ; le cheval en nageant m'a transporté sain et sauf à la côte. J'ajoute que je n'ai pas bu une goutte d'eau, que j'ai perdu le manteau et le faucon et le leurre et la trompe que j'avais avant la chute. J'ai la ferme conviction que je me suis trouvé en danger le temps d'une demi-lieue, et aussi que Dieu m'a délivré de ce danger en raison des mérites et des prières de dom Yves. Je suis sorti de la mer en bonne santé, et le jour même j'ai fait quatre lieues ou environ à cheval...»

D'après la chronique, Guillaume de Tournemine aurait fait construire vers 1330 une chapelle dédiée à Saint Yves près de cette grève. C'est peut-être la chapelle originelle. Rien ne le prouve malheureusement. P.C



Statue de Saint Yves à la chapelle des Marais
Bois polychrome XVIII^e

Jean Botrel, maire de 1830 à 1840 et de 1848 à 1852, 2e partie

Dans notre précédent Bulletin, nous avons évoqué les débuts municipaux de Jean Botrel jusqu'à sa demande de démission refusée par le Préfet en 1836. Voici la suite à partir de cette date :

Lors d'une visite qu'il fait à l'école, il inspecte les 80 élèves. Après sa discussion avec Frère Elisée, il rentre à la mairie et écrit ce rapport :

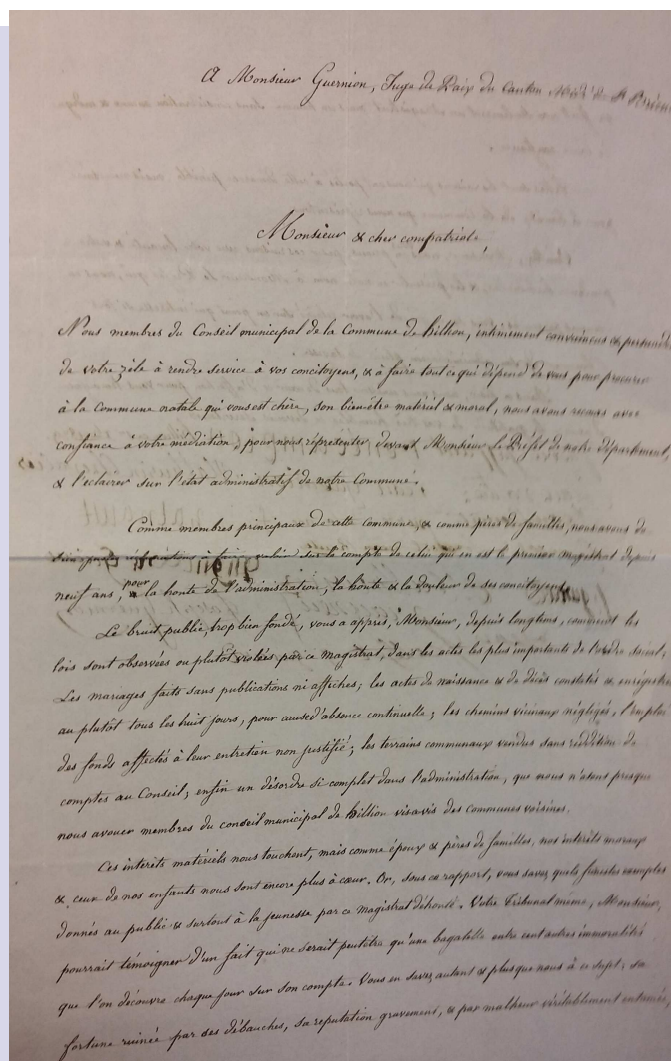
« Monsieur et cher compatriote,
Après demande à l'instituteur de combien il y en avait dans la première section et ainsi de suite, nous avons demandé ce qu'on enseignait à chaque section et si les élèves étaient munis des livres qui sont prescrits dans le règlement qui est placardé dans la classe, l'instituteur nous a répondu que non ; et que dans notre réunion précédente il nous avait fait connaître qu'il n'avait rien à changer sur son mode d'instruction, qu'il dépendait d'une congrégation à qui il devait obéir, que lorsque nous l'avions reçu pour instituteur primaire nous avions dû adopter son mode d'enseignement et nous au contraire nous lui avons répondu que s'étant rendu instituteur communal qu'il avait du adopter le mode et le règlement de l'instruction primaire, enfin nous lui avons demandé s'il était dans l'intention de ne point se conformer, il nous a répondu qu'il ne le pouvait.
Aussi sur le champ, après la réponse ci-dessus, nous nous sommes retirés et avons reporté le présent pour servir et valoir à ce que de raison. »

Ce placet ne sera pas suivi d'effet. Frère Elisée sera encore là de nombreuses années, et c'est en même temps que Jean Botrel se trouvera confronté à l'opposition de son conseil.

Voici la lettre envoyée au Juge de paix Guernion en décembre 1839 et signée par l'intégralité du Conseil Municipal :

« Nous, membres du Conseil Municipal de la commune d'Hillion, intimement convaincus de persuader de votre zèle à rendre service à vos concitoyens et à faire tout ce qui dépend de vous pour procurer à la commune natale qui vous est chère son bien-être matériel et moral, nous avons recours avec confiance à votre médiation pour nous représenter devant Mr le Préfet de notre département, pour l'éclairer sur l'état administratif de notre commune.

Comme membres principaux de cette commune et comme pères de famille, nous avons de bien graves réclamations à faire valoir sur le



compte de celui qui en est le premier magistrat depuis neuf ans, pour la honte de l'administration, la honte et la douleur de ses concitoyens.

Le bruit public, trop bien fondé, vous a appris, Monsieur, comment les lois sont observées ou plutôt violées par ce magistrat dans les actes les plus importants de l'ordre social, les mariages faits sans publications ni affiches, les actes de naissance et de décès constatés et enregistrés au plus tôt tous les huit jours, pour cause d'absence continuelle ; les chemins vicinaux négligés, l'emploi des fonds affectés à leur entretien non justifiés ; les terrains communaux vendus sans reddition de comptes au Conseil ; enfin un désordre si complet dans l'administration que nous n'osons presque nous avouer membres du Conseil Municipal de Hillion vis-à-vis des communes voisines.

Ces intérêts matériels nous touchent, mais comme époux et pères de familles, nos intérêts moraux et ceux

de nos enfants nous sont encore plus à cœur. Or, sous ce rapport, vous savez quels funestes exemples donnés au public et surtout à la jeunesse par ce magistrat déhonté. Votre tribunal même, Monsieur, pourrait témoigner d'un fait qui ne serait peut-être qu'une bagatelle entre cent autres immoralités que l'on découvre chaque jour sur son compte. Vous en savez autant et plus que nous à ce sujet, sa fortune ruinée par ses débauches, sa réputation gravement et par malheur véritablement entamée en font non seulement un magistrat, mais un homme sans considération aucune et indigne de toute confiance.

Telles sont les raisons qui nous ont porté à cette démarche pénible, mais nécessaire pour le bien-être de la commune que nous représentons.

Veuillez, Monsieur, nous vous en prions, porter ces raisons avec votre loyauté et votre prudence habituelle, et les présenter en notre nom à Monsieur le Préfet, qui nous en sommes persuadés, vous serait gré de l'avoir éclairé sur un point qui intéresse si fort l'honneur et son administration pleine de sagesse.

Dans ce désir, nous nous unissons tous de cœur et d'affection pour vous témoigner d'avance la gratitude de vos très humbles et dévoués serviteurs.

Hillion 1^{er} décembre 1839

Signé

Pierre Jaffrelot, René Campion, Jean Vautier, Jean Guernion, Mathurin Chevalier, Jean Benoit, Pierre Delanoé, François Halnaut, Jean Rault, Guillaume Guinard, Mathurin Grogneuf, Guillaume Guéno, Jean Souplet, Joseph Guernion, Guillaume Guinard de Tanio et un illisible. »

Lettre du juge de paix au préfet 2 décembre 1839

L'intégralité du Conseil ayant signé (à part deux qui sont morts) le juge de paix Guernion envoie au Préfet son avis demandant la révocation de Jean Botrel et de le remplacer par Joseph Guernion, avec comme adjoint Pierre Delanoé.

Le Préfet répond le 13 décembre en défendant encore un peu Jean Botrel et que de pareilles accusations ne peuvent arriver après 9 ans de magistrature. Il s'étonne que quand il l'a nommé maire, personne ne se soit manifesté et ait travaillé avec lui pendant si longtemps.

Toutefois le ver est dans le fruit et après une dernière délibération pour construire un pont sur le Cré au Pont Harcouet, Jean Botrel est contraint de démissionner. Le Préfet nomme à sa place Pierre Jaffrelot, qui devient maire et le restera jusqu'en 1848.

Lettre du préfet du 13 décembre 1839

Jean Botrel, deuxième partie

En 1848, La seconde République a été proclamée et Louis Napoléon Bonaparte est président. Les règles électorales changent un peu, mais si les maires sont toujours nommés par les préfets dans les communes de plus de 10000 habitants, dans les plus petites communes, ils sont désormais élus par le conseil municipal.

Pierre Jaffrelot n'est pas élu, et Jean Botrel refait son apparition parmi les élus du Conseil. Ce n'est pas lui qui a eu le plus de voix. Il est derrière Guillaume Gauthier, Olivier Guernion, Pierre Delanoé et Guillaume Rault, les autres élus étant Louis Collet du Bourg, François Le Prioux, François Bedo, Mathurin Grogneuf, François Heurtel, Armand Dobet, Pierre Cabaret, Gabriel Le Mounier, Guillaume Guinard du Pont Harcouet, Jean Vautier, Louis Le Corgne de Bonabry (fils de l'ancien maire) et François Benoit de Carquitté.

Si quelques anciens conseillers n'ont certainement pas voté pour lui, il manœuvre suffisamment bien pour de nouveau être élu maire d'Hillion, après 8 ans de silence.

Cette deuxième partie de son mandat sera plus courte, seulement quatre ans, car en 1851, les maires sont de nouveau, quelle que soit la taille de la commune, nommés par le Préfet. Jean Botrel sera remplacé par Pierre Delanoé en 1852.

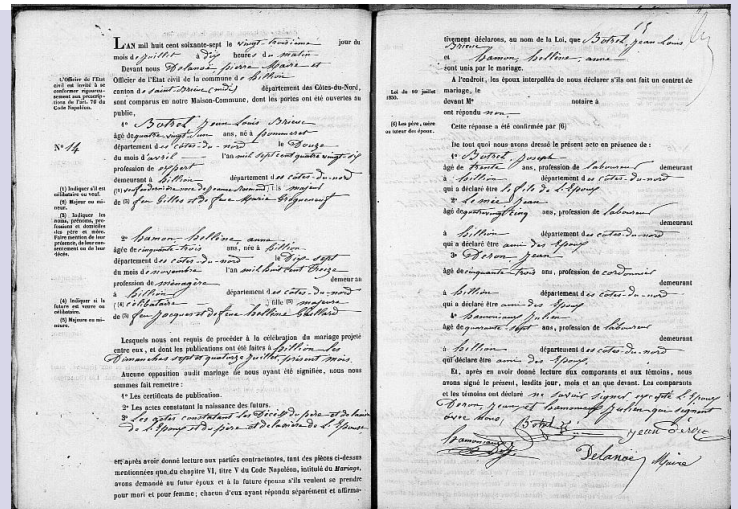
Pendant les huit ans de mandat de Pierre Jaffrelot, ce dernier eut fort à faire avec l'affaire des cimetières et les prémices de séparation de la section de Saint-René. Il semble que Jean Botrel, pendant les quatre ans supplémentaires qu'il a passés à la mairie, a tout fait pour éteindre les feux.

Ils reprendront de plus belle avec son successeur Pierre Delanoé.

Les quatre ans de son mandat seront surtout consacré encore à la viabilité des chemins, mais aussi à la campagne de vaccinations contre la variole qui sera dirigée par Sœur Olympe Allo, institutrice des filles à Hillion.

N°	Noms	Age	Statut
1	...	...	...
2	...	...	...
3	...	...	...
4	...	...	...
5	...	...	...
6	...	...	...
7	...	...	...
8	...	...	...
9	...	...	...
10	...	...	...
11	...	...	...
12	...	...	...
13	...	...	...
14	...	...	...
15	...	...	...
16	...	...	...
17	...	...	...
18	...	...	...
19	...	...	...
20	...	...	...
21	...	...	...
22	...	...	...
23	...	...	...
24	...	...	...
25	...	...	...
26	...	...	...
27	...	...	...
28	...	...	...
29	...	...	...
30	...	...	...

Campagne de vaccination 1849



Cinquième et dernier mariage de Jean Botrel en 1867

Un nouvel instituteur sera nommé pour l'école de garçons, Frère Briac, Joseph Cobigo, lui aussi de la congrégation des Ecoles Chrétiennes.

Jean Botrel contractera un troisième mariage en 1851, cette fois avec Marie Françoise Le Guigo d'Yffiniac, un quatrième deux ans plus tard avec Jeanne Resmond aussi d'Yffiniac.

Il aura eu en tout avec ces quatre épouses 17 enfants et une descendance de Botrel importante.

Le 23 juillet 1867, à l'âge de 81 ans, il se marie pour la cinquième fois avec Hélène Hamon de Hillion, cette fois sans descendance...

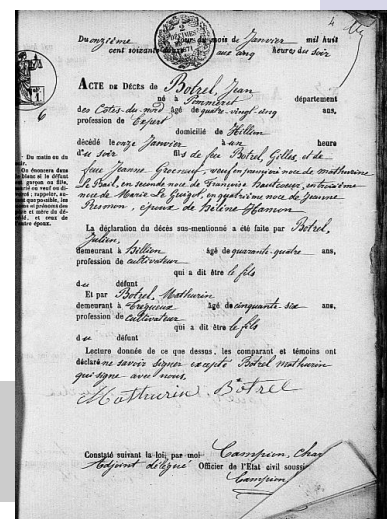
Il décède le 11 janvier 1872 à l'âge de 85 ans. Les différents actes qui le concernent le nomment parfois laboureur, mais aussi arpenteur ou expert !

Il aura été industriel en tout cas et adepte du libéralisme, aussi bien dans sa vie privée que dans son concept politique et économique.

Certains le diront expert... en rouerie. On le verra plutôt comme arpenteur d'un nouveau monde en gestation.

P.C

Acte de décès Jean Botrel 11 janvier 1872



La Chapelle Saint Rouault

Ernest Gaillard (Hillion tome 3) évoque, en reprenant les recherches de René Couffon (« Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Saint-Brieuc et Tréguier. ») une ancienne chapelle Saint Renaud qui se serait trouvée près de l'église Saint-Jean Baptiste dans le vieux cimetière, et qui aurait été détruite en 1619.

Rien ne rappelle Saint Renaud dans l'histoire de Hillion (à moins qu'il ait été confondu avec Saint Renan), ce qui est possible.

Mais les textes anciens transcrits en français moderne par l'association, la dîme de 1492 et le contrat du recteur Jacques Dollou en 1585, parlent d'une chapelle Saint Ruauud ou Saint Rouault.

Ce saint populaire dans la région de Vannes aurait eu une chapelle dans la paroisse ?

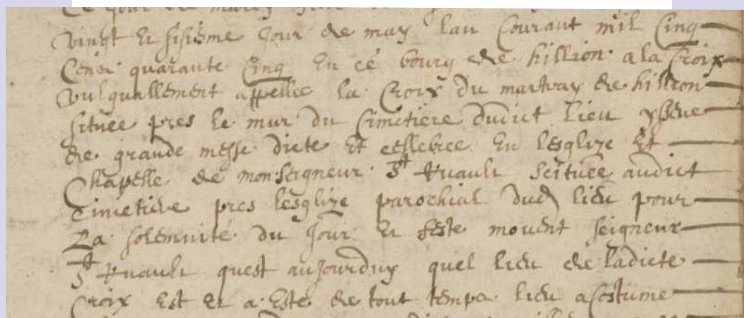
Rouault (Rotaldus) était moine de Cîteaux : et,



Plan-Terrier de 1785-

À gauche, la croix du Martray.

La chapelle n'existe plus à cette époque



Contrat du recteur en 1585 faisant état de la chapelle Saint Rouault et de la croix du Martray où se traitaient les affaires d'argent après la messe.

quand, par les libéralités d'Alain, baron de Lanvaux, commença, en 1138, l'abbaye de Lanvaux, dans la paroisse de Grand-Champ, au diocèse de Vannes, ce religieux, distingué par ses lumières et par ses vertus, fut envoyé pour en être le premier abbé.

Son mérite éclatant le fit élire et sacrer évêque de Vannes, en 1143. On ne sait s'il retint le gouvernement de son monastère ; mais il est certain qu'il le combla de bienfaits.

Il assista, quelques mois après, à la deuxième fondation de l'abbaye de Buzai et à la dédicace de l'église de Saint Julien du Mans.

En 1158, il donna l'absolution à Eudon de la Roche-Bernard, de l'excommunication qu'il avait encourue, en enlevant le bétail et les gens de l'abbaye de Redon.

Il mourut le 26 juin 1177. C'était un prélat d'une grande sainteté et d'une régularité exemplaire. Il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église de Lanvaux, qu'il avait fait bâtir.

C'est à partir du XIIe siècle que les autorités ecclésiastiques commencent à déterminer les périmètres des espaces funéraires collectifs. Le cimetière de Hillion s'est tout naturellement constitué autour de l'église Saint Jean Baptiste. La partie du cimetière où devait se trouver la chapelle Saint Rouault est située entre l'ancienne mairie et la rue des jardins. Une chapelle dédiée à un saint populaire, décédé depuis peu, était nécessaire à la prière pour les âmes de ceux qui étaient enterrés loin de l'église.

Cette chapelle dédiée à ce saint existait bien, même si son nom s'est modifié dans la langue vernaculaire. Notons toutefois que le patronyme Rouault est fréquent sur Hillion.

Sources :

Saints de Bretagne—Malo-Joseph de Garaby

Le cimetière dans le Moyen-âge latin— Michel Lauwers

P.C

Un camp de prisonniers au bourg de Hillion

En juin 1940, la Bataille de France s'achève sur une capitulation ; plus d'un million de soldats furent capturés par les forces allemandes et envoyés dans des camps en Allemagne (Stalags pour les soldats et les sous-officiers, Oflags pour les officiers, Kommandos). Cependant un certain nombre d'entre eux, pour la plupart des unités d'origine Nord Africaine que les allemands considéraient comme indésirables sur leur sol, se trouvèrent internés dans des camps sur notre territoire.

C'est ainsi que fut édifié un camp en plein milieu du Bourg d'Hillion à l'emplacement de ce qui est aujourd'hui la place Palante. Le terrain, un ancien verger à l'abandon, appartenait à Monsieur Vautier du Manoir des Portes. Situé tout près de l'école St Joseph, il constituait une échappée belle pour les enfants attirés par l'aspect sauvage des lieux et, à la saison, les pommes et poires en abondance.



Emplacement des baraques sur le terrain du bourg

accès était gardé en permanence par une sentinelle allemande qui disposait d'une guérite. La vie de ces prisonniers ne devait pas être facile vu l'attitude très sévère des gardiens qui en interdisaient strictement l'approche. Toutefois avec d'innombrables précautions, en trompant la vigilance de la sentinelle, quelques personnes des plus hardies parvenaient à leur passer un morceau de pain sec à travers les barbelés.

Tous les jours une section de 20 à 30 hommes, reconnaissables à leur chéchia rouge, prenait la route de Lermot sous bonne garde, jusqu'à la Pointe des Guettes où, déjà, ils participaient aux premiers travaux d'installation des troupes allemandes.

Ce camp de prisonniers français fut évacué, semble-t-il, bien avant 1944 et transféré en d'autres lieux dont peut-être celui de Saint-Illan à Languedoc qui était plus important et hébergeait également des soldats de couleur.

Mais en 1945 l'Allemagne capitula et les vainqueurs d'hier devinrent à leur tour des vaincus. De 1945 à 1948, près d'un million de prisonniers de guerre allemands furent détenus en France répartis sur l'ensemble du territoire.

Au cours de ces quatre années, ils participèrent à des travaux dans divers secteurs d'activité



Prisonniers des troupes coloniales

Après l'édification de quelques bâtiments au cours du deuxième semestre 1940, l'on vit arriver des soldats français venant d'unités indigènes tirailleurs marocains et sénégalais. L'ensemble du camp était entouré d'une haute clôture grillagée de barbelés. Le seul

considérés prioritaires par les autorités. Le redressement de l'économie nationale s'imposait. Outre la réparation des dommages causés par les bombardements, l'agriculture s'avérait comme une priorité, les denrées alimentaires manquaient sérieusement dans la France épuisée par cette longue période d'occupation.

Le camp du Bourg d'Hillion, désaffecté depuis le départ des prisonniers Français, se prêtait opportunément à l'accueil d'environ une centaine de prisonniers allemands. Il semble que les baraques au nombre de quatre furent renforcées, « murs en briques, plancher en bois sur vide sanitaire et toiture recouverte de tôles ondulées ». La garde en était assurée par les FFI. Parmi eux Ange Hamon et un dénommé Rigourd lequel prenait souvent du service à la porte d'entrée armé de la fameuse mitrailleuse italienne Sten simple d'utilisation qui équipait beaucoup de résistants.



Les baraques encore existantes dans les années 50

La plupart des prisonniers participaient aux travaux des champs, souvent détachés à demeure à raison d'un ou deux dans les fermes les plus importantes. Bien traités, ils étaient plus heureux qu'à l'intérieur du camp jusqu'à disposer d'une grande liberté au fil du temps.

A cela s'ajoutait les opérations de déminage dans les zones côtières. Des commandos constitués le plus souvent de volontaires, encadrés par des spécialistes français, procédaient à l'enlèvement des milliers de mines de tous modèles (Plumier dans les dunes de Bonabry, Tellermines anti-char barrant les routes, Schumines ou mine S bondissante, mine Piquet Italienne en béton armé) qui truffaient le littoral de la presqu'île. Certaines étant piégées entraînaient des accidents.

Un habitant du Tertre Piquet trouvant que le déminage de son champ tardait se mit au travail à la baïonnette. Il y trouva la mort.

Ces commandos étaient nourris, pour le déjeuner, par le fermier concerné par le déminage. Le repas, pris le plus souvent dehors, était des plus frugal, constitué de pommes de terre à cochons cuites dans de grosses marmites accompagnées d'un morceau de pain. Les plus généreux y ajoutaient un bol de cidre et une tranche de lard. A cette époque le lard était précieux garnissant la table à tous les repas.

A l'intérieur du camp dans leurs moments de liberté, ils s'adonnaient à leur passe-temps favori. Une année à l'occasion de la fête de Noël les enfants de la commune eurent la surprise de recevoir de petits jouets en bois qu'ils avaient fabriqués: la poule sur roulettes qui picore, le petit train avec ses wagons, etc...chacun tiré à l'aide d'une ficelle faisait le bonheur des plus jeunes qui avaient eux aussi, subi les privations.

Le régime du camp dura jusqu'à la libération de tous les prisonniers.

La période qui suivit cette évacuation vit une tout autre activité s'installer dans cet ensemble. Les barbelés une fois enlevés, quelques artisans y trouvèrent place. Entre autres, il y eut Ange Hamon pour son dépôt de matériaux, la coopérative agricole à ses débuts qui occupa la baraque du fond avant de s'installer quelques années plus tard à la Porte Roy. Enfin, dans celle la plus proche de la route, c'est Augustin Déron qui y planta son échoppe de cordonnier en même temps que son magasin de chaussures. Il y demeura pas moins d'une douzaine d'années avant de migrer définitivement dans sa maison en centre bourg. Les baraquements entièrement abandonnés restèrent encore en place quelques années avant d'être complètement détruits.

Ainsi, il ne persiste aujourd'hui aucune trace de ce camp si ce n'est son évocation dans le bulletin de « Histoire et Patrimoine de Hillion » !

F.Boulaire

Le Café des Quilles

Au début du vingtième siècle, le café des Quilles est la propriété de Monsieur Noël Le Maréchal et est situé dans la maison à l'angle de la rue de Guiguihen et de la place des Quilles.

En 1926, M Le Maréchal vend sa licence (IV, puisqu'il a le droit de vendre des boissons alcoolisées) à Monsieur Paul Dijon, qui habite alors le bourg d'Hillion. Ce dernier décide de changer de lieu et fait construire une maison, à la fois café et maison d'habitation, au croisement de la route Hillion-ST René et de la ligne de chemin de fer qui est en cours de construction : emplacement intéressant car l'arrivée du che-



La voiture de Paul Dijon père

min
de fer entraînera une augmentation de l'activité du café.

Paul Dijon est né le 23 juillet 1899 et il est le fils de Paul François Dijon et Jeanne Marie Le Mounier, domiciliés à la Croix Blanche à Hillion. Il épouse Léontine Delanoë le 04 octobre 1921, fille de Jean-François Delanoë et de Mathurine Pelé, propriétaires du commerce « le Bon St Nicolas ». Ils ont 2 enfants, Jeannine née en 1923 et Paul né en 1928.

Paul et Léontine vont se partager l'activité, car le café est aussi épicerie ; Paul fait des tournées, avec une charrette à cheval au début, vers Plérin et les environs ; Léontine s'occupe du café et de l'épicerie. Paul s'achète ensuite une camionnette et effectue désormais ses tournées sur la commune. Mais la ligne de chemin de fer arrête de fonctionner en 1948, ce qui entraîne une baisse de l'activité pour le commerce. C'est un véritable problème pour M Dijon et il se suicide en 1949.

Léontine restant seule, son fils Paul décide alors de la seconder ; il prend la suite de son père et assure donc les tournées sur le territoire communal. Après son



mariage, en 1952, sa femme Marie Duchesne l'accompagnera de temps en temps pour les grandes tournées. Le café est refait et modernisé pour proposer de nouveaux produits aux clients fidèles et nombreux. La tirette à cidre est remplacée par la bière à la pression ; l'épicerie continue, même si c'est un dépannage puisque entre-temps se sont développés les libres-services.

Paul et Marie organisent aussi des concours de boules, devenus des rendez-vous incontournables : un concours annuel au mois de juillet, qui attire beaucoup de joueurs, et des « pen à pen » (palets) le reste de l'année. Deux jeux de boules couverts ont aussi été construits pour jouer l'hiver. Marie propose, de temps en temps, plutôt l'hiver, des repas « têtes de veau », souvenirs mémorables pour quelques-uns.

Paul prend sa retraite à 60 ans : les tournées s'arrêtent, mais Marie continue à tenir le café, même après le décès de Paul ; la clientèle est toujours fidèle. Elle prend sa retraite en 1994 et vend le fonds de commerce à un couple qui restera 2 ans.



Et celle de Paul Dijon fils

Marie vend alors aussi les murs à de nouveaux commerçants. Après quelques années d'activité, ces derniers ferment définitivement le café.

M.P.M

Le Café de Fortville

Dans les années 1890, Jean Guinard et sa femme, Philomène Corlay, tiennent une petite ferme au 7 de la rue Fontaine de Tual actuelle. Jean décède en 1894, leur fils Jean n'ayant que 3 mois.

Mme Guinard décide alors d'ouvrir un café, ne pouvant seule « mener » la ferme. A l'époque, pour « lever un commerce », il faut demander l'autorisation au Maire de la commune. Mme Guinard se rend donc, à pied, au château de Bonabry puisque le maire d'Hillion est alors M Henri Du Fou de Kerdaniel : elle expose son projet au maire, celui lui répondant qu'il ne peut pas s'y opposer, mais s'il le pouvait il refuserait ! Elle ouvre son café en 1894 ; elle ne sait ni lire, ni écrire, ni compter ; elle va vite apprendre en s'aidant avec des buchettes.

Son commerce tourne bien, puisqu'au bout de 4 ans, elle peut acheter l'actuel café de Fortville ; Mme Guinard ayant toujours un torchon sur l'épaule, le café prendra le surnom du « torchon » pour la clientèle ! Comme dans beaucoup de cafés de l'époque, le café est aussi épicerie ; les boissons vendues sont essentiellement le cidre et l'eau de vie, c'est-à-dire l'alcool de cidre ; elle en écoulait environ une barrique par mois, car cet alcool était aussi utilisé pour se soigner : pour désinfecter les plaies par exemple ; les clients en emportaient donc chez eux.

Le cidre est une production « maison ». Le dimanche après-midi, les hommes viennent jouer aux cartes, un jeu de boules est aussi à leur disposition. Mme Guinard, en avance sur l'époque, décide d'acheter un phonographe pour proposer de la musique et donc permettre aux jeunes des environs de danser le dimanche après-midi : cet appareil sera un objet de discorde avec le curé de l'époque, M Gallo ; en effet, lorsqu'il s'agira de fixer une date pour le baptême de son petit-fils Francis, né en 1930, le curé se livrera à une sorte de chantage : le curé dit à Jean, le père de l'enfant, que s'il veut les cloches, il doit supprimer la musique le dimanche après-midi ; celui-ci répond qu'il ne peut pas décider car c'est sa mère qui est la propriétaire du café et donc il doit lui demander son avis ; pour elle, il est hors de question de se plier au chantage et que c'est non ; M Gallo dit qu'il n'y aura donc pas de sonnerie de cloches. (Pourtant Mme Guinard est très pratiquante et se rend



aux messes du matin). Les habitants du bourg sont au courant de l'attitude du prêtre et particulièrement le bedeau Jean Pelé. Le jour du baptême, il y aura quand même une sonnerie de cloches car Jean Pelé et 2 autres personnes feront sonner les cloches, au grand mécontentement du curé ! Ils ont ainsi voulu montrer leur attachement à leur unique cantonnier.

En 1946, au décès de Mme Guinard, c'est son fils Jean qui devient propriétaire. Il est cantonnier, c'est donc sa femme, Jeanne Rouget qui tient le café et l'épicerie.

Les clients viennent surtout le dimanche. Robert Guinard succèdera à son père en 1965 ; travaillant à l'extérieur, c'est son épouse qui s'occupera du commerce ; les jeux de boules sont développés : 6 jeux extérieurs et 2 jeux couverts, ce qui permet d'accueillir de nombreux joueurs, les jours de concours ; les joueurs viennent aussi des communes alentour : Ploufragan, Trégueux, St Brieuc, Langueux mais aussi Plouagat, Collinée. Des « têtes de veau » sont aussi proposées de temps en temps à la clientèle.

Un temps, le café sera aussi le siège du club de football. La fermeture des cafés dans les autres villages de la commune entraînera une augmentation de l'activité. En 1997, Robert et sa femme prennent leur retraite et mettent en location leur commerce.

Le « torchon » est le dernier café existant puisque les autres cafés ont fermé les uns après les autres dans les villages : on peut le regretter car c'était aussi un lieu de convivialité, d'échanges. Désormais, il s'appelle le Forvil'Bar

M.P.M

Anciens métiers : le pain au feu de bois

Nous nous sommes mariés le 15 juin 1963. Marie-Thérèse était employée à Saint Briec, et moi j'étais ouvrier depuis 1953 chez un boulanger de Châtelaudren. Mr Charles Briend qui était installé boulanger avec sa sœur, juste en face de notre maison rue de Fontreven, n'était pas loin de la retraite. La vente du fonds s'est réalisée et



nous sommes devenus locataires du fournil le 1^{er} novembre 1963.

La préparation du pain et des tournées

Il m'a fallu commencer à chauffer comme mon prédécesseur qui chauffait tout au bois. Lui se levait à 3 heures du matin. A l'époque les gens allaient chez mon collègue car le pain n'était pas prêt avant 11 heures dans la matinée ! Moi j'ai voulu faire autre chose, augmenter la clientèle. Il n'y avait qu'une fournée à cette époque.

Il fallait que je me couche le jour pour commencer tôt le soir. On mangeait habituellement le soir à 7h1/2 – 8 heures. Avant d'aller manger, je faisais le levain (1) . Il fallait de la pâte de la fournée d'avant, je mettais un peu d'eau, un tout petit peu de levure, un peu de sel, et je pétrissais à la main et je laissais dans un bac pour que ça pousse.



Bannettes : Pour pain de 6 livres au premier plan

Michel Aillet devant son four Le foyer



Ça donne de la force pour la fournée de pain. Après m'être reposé après le repas du soir, vers 11h, il fallait que je sois au fournil. Je commençais à pétrir, parce qu'à l'époque, je ne dormais pas à la maison, j'avais une chambre au-dessus. Au début, il fallait que je pèse avec une balance ancienne, que je pèse pain par pain. Je le déposais dans des bannettes, et je mettais à pousser le pain dans le parisien (2).

Je ne faisais jamais une fournée sans mettre ce levain. Quand on faisait plusieurs fournées, je gardais toujours un peu de levain pour servir à l'autre fournée. Je n'exagérais jamais en levure. Le pain sans levure, avec du levain, se conserve beaucoup plus longtemps. Avec la levure, le pain sèche, c'est désagréable.

Pendant ce temps il fallait préparer le feu. Je récupérais des déchets de bois dans une scierie du côté de Plédran. Il fallait que je casse le bois. Je ne mettais jamais de bois dans le four. Il y avait un foyer dessous. Une fois que le bois était bien pris, je mettais le gueulard.

C'est une pièce en fonte qui dirige la flamme dans le four. Je dirigeais la chaleur à gauche pendant une bonne heure, 1h1/2 peut-être, puis ensuite à droite, et puis dans le milieu. On voyait sortir la flamme du gueulard.

A l'époque je n'avais pas de pyromètre. Quand je pensais que le four était assez chaud, je mettais un bout de journal que je croisais sur la pelle et je la mettais au fond du four.

Et là, il fallait que je compte jusqu'à 20. Si le papier était blanc, c'est que le four n'était pas assez chaud, si le papier était noir, le four était trop chaud, par contre si le journal était doré, c'était impeccable. Le four était prêt vers 4 heures du matin.



Le « gueulard »

Il fallait que j'enfourne, et la première fournée sortait vers 6 heures. Je commençais à mettre les gros pains, les pains de 6 livres dans le fond, après les pains de 2 livres ronds, après les pains de 3 livres longs, mais très peu, car les gens aimaient bien le pain frais. Après les pains de 2 livres longs, quelques baguettes et quelques ficelles. Une fois que tout était mis au four, il fallait le fermer bien sûr.

La cuisson

Et là, j'attendais une bonne vingtaine de minutes, les ficelles commençaient à être cuites. Après je retirais les baguettes, et là ça commençait à sentir bon dans le fournil. Les grillons s'amenèrent parce qu'ils sentaient l'odeur du pain et entraient dans le fournil.

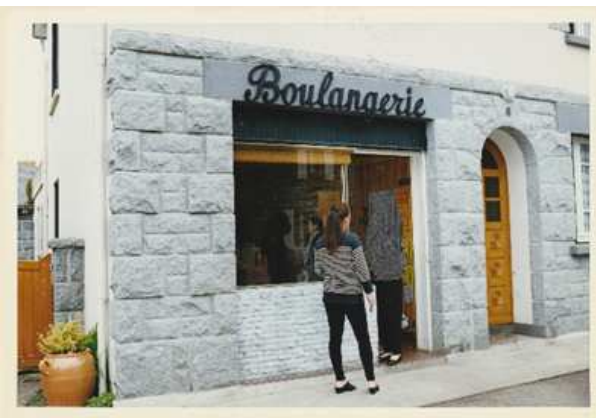


Très peu pour commencer, et après c'était une fourmilière de grillons. C'était un vrai concert quand ils étaient dans le noir ! Les grillons étaient tellement heureux là ! Je ne venais pas coucher chez moi, je me reposais en haut. Dès que je descendais, que j'allumais la lumière, ils ne disaient plus rien. Ça a duré pendant neuf ans. A six heures, toute la fournée était sortie, mais tous les pains n'étaient pas cuits en même temps, car il faut un certain temps pour les gros pains. Je regardais avec ma lumière par le petit trou du four. Il fallait une bonne heure pour les gros pains. C'était agréable, car

le pain chante quand il sort du four ! Tout le pain craque, on dit qu'il chante, ça dure un bon petit quart d'heure.

La vente du pain

Pendant ce temps-là, j'allais déjeuner chez moi. Il y avait des gens qui se levaient de bonne heure, ils voyaient de la lumière parce qu'il n'y avait pas de volet à cette époque. Je mettais ma boîte de monnaies et ils se servaient, ils étaient honnêtes. C'était le point de vente, il n'y avait rien de l'autre côté de la rue. Le pain était placé dans des étagères dans le fournil. Les premiers clients venaient vers 6h1/4, mais c'était plutôt vers 7 heures. Marie-Thérèse allait les servir à ce moment-là. On a dû aménager notre garage pour le transformer en magasin.



Et ça été plus agréable, les enfants étaient là et nous aidèrent, ils savaient bien comment faire. Et sœur Camille venait, c'était la cuisinière de la maison des religieuses, elle venait chercher le pain pour le petit déjeuner. Elle savait que j'étais au fournil et elle venait me voir directement. Ah ce que c'était le bon temps ! Elle me faisait écouter les grives musiciennes ! Cette vie toute simple, qu'est-ce que c'était agréable. Le dimanche ma femme faisait quelques gâteaux, tartes aux pommes, mille-feuilles, tartes aux fruits. Brioches, croissants, pains au chocolat, c'était mon domaine.

C'était pendant le temps normal. Mais en saison, ça faisait plaisir d'avoir des parisiens qui venaient, on augmentait notre volume de pain. Il a fallu développer les tournées et faire le portage dans la commune de concert avec l'autre boulanger

Le pain au feu de bois

François Penault qui était établi depuis fort longtemps dans la commune. Lermot, la Grandville, les Quilles, Fortville, Saint René, Quimbrin, les Grèves, c'était le trajet des tournées.

On s'arrangeait avec mon collègue François Penault, comme ça les gens avaient du pain tous les jours. Quand on arrivait dans un village, Marie-Thérèse sortait et allait frapper à toutes les maisons. Au début on a commencé avec l'ancienne voiture de Charles Briend qui tombait souvent en panne, car elle avait beaucoup de kilomètres. Elle était vieille! Je crois que c'était une Simca. Puis on a eu une 2CV camionnette. Les gens nous ont fait plaisir, ils prenaient un peu moins à mon collègue et un peu plus pour nous, bien que Marie-Thérèse partait plus tard à cause des enfants. On n'avait pas les moyens d'avoir quelqu'un pour être à la boutique.



On mettait les pains à l'arrière de la camionnette. Les gens prenaient des pains de 2 livres ronds, des pains de 2 livres longs, très peu de baguettes. Il y

avait parfois des brioches, des croissants. Sur la tournée de Fortville, je me souviens il y avait la mère de J.L. Elle avait son chien attaché dans sa niche, sans paille, et il aboyait tellement que Marie-Thérèse, pour le faire taire, lui donnait une brioche. Alors la mère disait « Le chien a sa brioche, et moi je n'ai rien. » Alors elle avait aussi sa brioche...

La réfection du four et le passage au gaz

Ce travail a duré 7 ans. En saison j'avais terriblement du mal. J'ai fait refaire tout le four. Il n'avait pas de toiture, il était recouvert de terre jaune et on voyait la buée sortir de la terre jaune, il y avait des fuites. C'était un four traditionnel, comme on faisait autrefois. Il a été refait de l'intérieur par un gars qui a mis plus de 3200 briques. Le monsieur n'était pas gros. Il a démonté la porte du four et il est passé par là. Tout était esquiné. Il enlevait les vieilles briques et il met-



tait les nouvelles. Ça été fait pendant nos congés. Le haut a été enlevé pour mettre en place les « ouras » qui étaient des sortes de cheminées pour évacuer la buée, et la fumée revenait par-dessus le four et elle allait par la cheminée de la maison. Oh là, là, je ne sais pas comment on a pu tenir, heureusement les clients étaient là, c'était un encouragement.

Les gens ont commencé à changer de type de pains, c'était plus agréable de manger du pain frais que de deux jours. Ça donc diminué, mais beaucoup de gens venaient de partout car ils savaient que je faisais du gros pain que les boulangers de leur commune ne faisaient pas. J'en ai fait pendant 10 – 15 ans peut-être. Il fallait du temps pour les manger. Au fur et à mesure que les années ont passé, j'ai changé le pétrin, l'allongeuse, car au début je faisais tout à la main. Quand j'ai abandonné le chauffage au bois, j'ai pris un chauffage au gaz. A l'époque, on fermait 15 jours ou trois semaines. Le four était arrêté, il se refroidissait. Quand on reprenait, il fallait une semaine pour le réchauffer ! Une fois que l'activité était remise en place, le four était quand même chaud. Je n'utilisais plus de bois, ça me permettait d'avoir moins de mal quand même. Il fallait que le four soit à 270° pour que le pain soit cuit. Il se refroidissait à 200°, il ne pouvait pas se refroidir comme ça. Plus on avançait, plus on améliorait, mais il fallait être courageux, il ne fallait pas regarder sa montre tout le temps ! Je faisais de grandes journées, heureusement la santé était là. J'ai arrêté en 1997, ça faisait 34 ans !

Michel Aillet

1 - le levain panaire est un mélange obtenu par une culture symbiotique de bactéries lactiques (lactobacille) et de levures se développant dans un mélange de farine complète et d'eau. La pâte obtenue sert à la fabrication du pain au levain, auquel il confère son goût spécifique par rapport au pain monté sur levure.

2- La parisienne est une armoire dans laquelle on met les pains à lever (chambre de pousse). Le vrai nom est « parisien »

Photo de classe Ecole Publique Saint-René 1988

Jacques Jan

De gauche à droite

1^e rang (en haut)

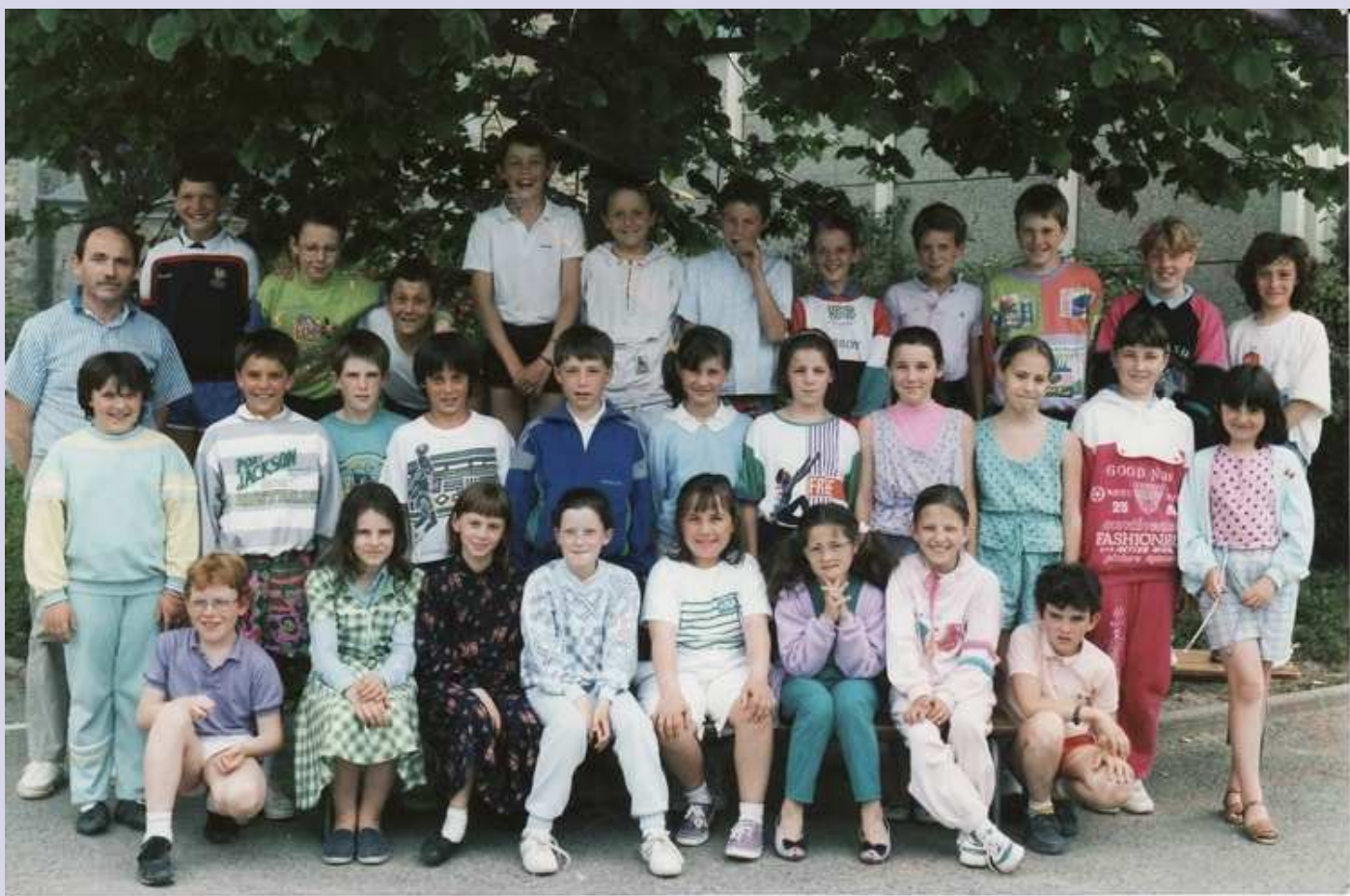
Steven Vallo – Olivier Rouault – Kevin Le Fevre – Alexandre Erhel – Jérôme Guérin – Stéphane L'Hotellier – Guillaume Le Grand – Cédric Méheust – Sébastien Radenac – Nathalie Boishardy – Christelle Boisse

2^e rang

Katell Le Lay – Xavier Botrel – Julien Rousseau – Yohan Denis – Frédéric Baron – Sandrine Vincent – Sandrine le Cocquen – Sandy Le Mée – X – Solen Rehel – Malika Djarari

3^e rang

Nicolas Boishardy – Sabrina Plot – Mélina X – Morgane Redot – Katell Even – Géraldine Héran – Sarah Fournier – Jérôme Méheust



Informations de l'association

Trophée des talents Hillionnais 2018

L'implication de Ludovic Déron dans la vie de la commune, et plus particulièrement dans la découverte de son histoire, a retenu l'attention de la Municipalité qui a voulu honorer l'auteur du livre publié en 2018 sous l'égide de l'association : « Hillion – Un village dans la Grande Guerre ». Ce livre a connu un succès immédiat puisque plus de 250 exemplaires ont été vendus uniquement sous souscription et pendant l'exposition sur le même sujet !

Nous sommes très heureux de cette reconnaissance du travail considérable accompli par notre inlassable chercheur, et découvreur, de l'histoire de Hillion.

Plusieurs adhérents ont tenu à l'accompagner lors de cette cérémonie des Trophées des Talents hillionnais qui a permis à une nombreuse assistance d'être informée de certaines activités de l'association.



Trophée de la Vie locale décerné par le Crédit Agricole

Le Crédit Agricole honore tous les ans des associations pour leur engagement en leur remettant le Trophée de la Vie Locale. A l'issue de son Assemblée Générale du 28 février, Histoire et Patrimoine de Hillion a reçu cette distinction dotée d'un chèque de 300 euros ! Cette manifestation a permis à Alain Lafrogne de présenter les activités de l'association, et le projet initié lors de l'exposition 2018. Ce projet porte sur le renforcement de la diffusion de ses recherches au plus grand nombre, toutes générations confondues, notamment aux enfants des écoles, lors de visites guidées d'exposition. Le but est de créer des liens au sein de la population et de donner des racines communes à tous les habitants.



Expo « Hillion Hier et Aujourd'hui » en juin 2019

De l'exposition 2018 sur « Hillion dans la Grande Guerre » qui a été un succès, nous avons tiré deux enseignements : pour toucher un large public, notamment par le biais de visites guidées ciblées, il convient que la durée soit suffisante et que la salle se prête bien à un accueil de qualité. Nous avons donc sollicité le maire pour disposer de la salle du Conseil du **samedi 8 juin au dimanche 16 juin**. Le maire, sensible à notre demande, y a répondu favorablement. Bien évidemment, lors d'éventuels événements ayant lieu le samedi (mariage...etc.), l'exposition ne sera pas accessible au public.

L'exposition de 2019 portera sur un thème porteur pour toucher toutes les générations. Il s'agit de « Hillion hier et aujourd'hui » comparant des cartes postales anciennes ou plus récentes (de 1900 à 1970 environ) avec des photographies prises à partir du même point de vue. Cela permettra de mettre en évidence l'évolution importante de l'urbanisme sur la commune. Comme nous disposons de photographies aériennes obliques depuis 1952, nous avons égale-

ment le projet de réaliser par un drone des photographies suivant les mêmes points de vue.



Exemple avec une vue du bourg